

Communiqué de presse - 30 mars 2023

## L'économie circulaire appliquée au mobilier : Chêne Vert accélère

**30.03.2023 - Chêne Vert, fabricant français de meubles de salles de bain et cuisines pour les professionnels de la promotion immobilière et les bailleurs sociaux, se lance dans un vaste programme de transformation interne afin de faire évoluer ses pratiques vers une boucle de fabrication et de production encore plus vertueuse. Pour l'accompagner dans une mutation qu'elle souhaite systémique, inclusive et transformatrice, l'entreprise a choisi Agyre, référent national économie circulaire au sein du CSF IPC (Comité stratégique de filière "industries pour la construction").**



Basée à Albi et dotée d'une solide culture de l'innovation, l'entreprise Chêne Vert propose des solutions qui répondent aux enjeux environnementaux de notre temps : production 100 % française, numérisation des procédés, fort engagement environnemental : notamment label PEFC pour le mobilier, optimisation des ressources via l'utilisation du BIM dans les procédés de fabrication, culture du don sur le mobilier d'exposition, développement d'une gamme évolutive favorisant l'accessibilité...

Face à des enjeux environnementaux toujours plus prégnants, à l'accélération des échéances réglementaires (loi AGEC, RE2020, REP PMCB...) et aux nouvelles contraintes d'approvisionnement en matières premières, Chêne Vert souhaite aller plus vite et plus loin afin de répondre aux fortes attentes des maîtres d'ouvrage et promoteurs pour aménager leurs résidences avec des produits et équipements encore plus respectueux de l'environnement.

*« Les enjeux sont multiples : environnementaux, commerciaux, éthiques... Il ne s'agit pas uniquement de modifier nos processus de fabrication pour répondre à des critères écologiques mais d'embarquer dans une nouvelle manière de penser nos 50 collaborateurs, des membres de la direction, des services finances, achats, communication aux techniciens dans nos ateliers... Cette démarche d'économie circulaire, nous la souhaitons globale, au-delà d'une réponse à un cahier des charges »,* indique Daniel Poulayon, Président Directeur Général de Chêne Vert.

## 2023 : de la formation à la création d'une feuille de route économie circulaire

L'accompagnement d'Agyre dans la démarche d'économie circulaire de Chêne vert se déroulera en plusieurs mouvements, à partir de mars 2023 :

**La formation** pour diffuser l'économie circulaire auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise et les amener à modifier en profondeur leurs pratiques. Plusieurs modules ont été créés sur-mesure par Agyre pour répondre aux besoins spécifiques de Chêne Vert. Ce programme de formation global permettra aussi de fédérer toutes les équipes autour d'un projet d'entreprise particulièrement structurant.

**L'audit industriel** pour identifier les priorités et les freins à lever, capitaliser sur les initiatives existantes et proposer le plan opérationnel d'actions le plus efficient. Ce diagnostic portera sur les flux de matières premières et les fournisseurs associés, les flux de déchets générés par les activités de Chêne Vert et les prestataires associés, sur les initiatives d'économie circulaire déjà existantes (labels, démarche RSE, etc.), les processus de traçabilité, les différentes gammes de produits et d'équipements, les process industriels en place, etc.

**Le bilan carbone** pour évaluer, hiérarchiser et réduire l'empreinte carbone des produits et équipements. Pour assurer une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, Agyre réalisera un diagnostic des émissions de GES conformément à la méthodologie et à l'outil Bilan Carbone® développé par l'ADEME et repris par l'Association Bilan Carbone pour l'ensemble des activités de l'entreprise.

**La co-crédation d'une feuille de route économie circulaire** pour traduire la stratégie adoptée sous la forme d'un plan d'actions détaillé. Cette étape permettra d'identifier des objectifs qualitatifs et quantitatifs, en se basant, notamment, sur les résultats de l'audit industriel et du bilan carbone, de lister les actions à accomplir, d'identifier les personnels et les compétences à mobiliser et de définir un calendrier détaillé des actions identifiées.

## 2024 : de la théorie à la pratique concrète de l'économie circulaire

*« Après une année 2023 axée sur la fédération des énergies des équipes, l'analyse des existants, la compréhension des besoins de Chêne Vert et l'élaboration d'un plan d'actions sur mesure, l'année 2024 sera consacrée à son déploiement opérationnel, via un diagnostic des acteurs et filières pour ancrer la stratégie d'économie circulaire de l'entreprise dans la réalité territoriale, un plan d'optimisation des ressources sur les chaînes de production, un accompagnement pour la labellisation des nouveaux produits et gammes créés... »* précise Stéphane Le Guirriec, Directeur Général d'Agyre.

**L'accompagnement d'Agyre en 2024 sera consacré à**

**la réalisation d'un diagnostic « acteurs et filières »** pour identifier des partenaires (industriels, fournisseurs de matières premières, professionnels de la gestion des déchets...) afin de créer les conditions de mise en mouvement de boucles d'écologie industrielle et territoriale.

**l'optimisation des ressources sur les chaînes de production** de Chêne Vert pour maximiser l'approvisionnement durable, réduire les consommations d'eau et d'énergie, minimiser le volume des déchets et les orienter vers des filières de valorisation, la mise en place de nouveaux process dans les nouvelles gammes, en prenant notamment en compte la gestion de la fin de vie des produits, leur réparabilité, l'amélioration de leur traçabilité...

**L'identification des labels et certifications** pouvant valoriser un produit intégrant des principes d'économie circulaire (réduction des déchets associés au cycle de production, démarche cradle-to-cradle, etc.) et l'accompagnement dans la labellisation des nouveaux produits et gammes de Chêne Vert.

Agyre continuera également à dispenser des sessions de formation pour pérenniser la démarche d'économie circulaire auprès de l'ensemble des collaborateurs et leur permettre d'actualiser leurs connaissances.



### **À propos de Chêne Vert**

Chêne Vert est une société industrielle française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobiliers de salle de bain et cuisines. L'entreprise est leader sur le marché de la promotion immobilière auprès des professionnels du logement neuf et de la rénovation : accession, logements locatifs, programmes étudiants, résidences seniors, habitat social, tertiaire, hôtellerie... Forte de ses brevets, Chêne Vert développe également une gamme complète de solutions de salle de bain et produits évolutifs pour tous les âges, tous les usages y compris l'accessibilité, avec une gamme de mobiliers compatibles PMR. Pour plus d'informations : [www.chenevert.fr](http://www.chenevert.fr)

### **À propos d'Agyre**

Créé en 2020, Agyre se positionne comme l'outil opérationnel de référence en France pour accélérer l'économie circulaire dans la construction. Au moyen de partenaires et d'une équipe d'experts multi-compétences, Agyre propose une approche inclusive, systémique et transformative s'appuyant sur les 7 piliers de l'économie circulaire et allant du diagnostic PEMD à la réalisation de démonstrateurs exemplaires et novateurs, en passant par la formation, la création de synergies autour du projet ou encore le retour d'expérience dans un objectif d'amélioration continue et de capitalisation de la dynamique engagée. Agyre actionne ainsi tous les leviers de progrès de l'économie circulaire pour engager une profonde mutation du secteur, créatrice de valeurs et d'externalités vertueuses à l'échelle des territoires. Pour plus d'informations : [www.agyre.com](http://www.agyre.com)

**Service de presse** : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)